

Mikaël Mouyal (mouyal358@gmail.com)	ד'בט
Samedi 7 décembre 2024 (6 Kislev 5785) Entrée : 16 h 36 Sortie : 17 h 49	
Approfondir la Paracha : VAYETSE	
Léilouy Nichmat : Binyamin ben Netanel Mendel Chelomo, Rav Moché Ben Esther, Rav Mikhaël Ben Lea, Alain Elyaou ben Simha, Clarisse Bat Rivka Pour la victoire du peuple Juif en Israël, la guérison des malades, la libération des captifs et la protection des soldats et des civils	

« Tu as pris mon mari »

« Réouven est allé dans les temps des moissons de blé, et il trouva des Doudaïm (mandragores) dans le champ et il les apporta à Léa sa mère. Ra'hel dit à Léa : "De grâce, donne-moi des Doudaïm de ton fils !" »

« Elle (Léa) lui dit : "Est-ce que cela ne te suffit pas d'avoir pris mon mari, et tu prendrais aussi les Doudaïm de mon fils ?!"

Ra'hel lui dit : "C'est pourquoi, il se couchera avec toi cette nuit, en échange des Doudaïm de ton fils" »

Question 1

Qu'est-ce que ces DOUDAÏM ?

Réponse : Le Targoum Onkelos ainsi que le Midrash Rabba ont traduit Doudaïm par « Yavrou'hin ». Il s'agit d'une plante qui a une bonne odeur. On suppose qu'il s'agit des mandragores. Le Ramban ajoute que cette plante a une forme humaine, c'est à dire qu'elle a comme la forme d'une tête et de deux bras. Le Baal Hatourim trouve une allusion à cela: דודאים (Doudaïm) a la valeur numérique 65, la même que כָּאָדָם (kéadam – comme un homme). Cette plante a pour effet de favoriser la fécondité, ainsi que d'éveiller le désir dans le couple.

Cela explique pourquoi Ra'hel tenait tant à avoir ces Doudaïm, car elle n'avait pas encore d'enfants et elle désirait en avoir.

Concernant ces Doudaïm, le Tseror Hamor rapporte un Midrash qui dit que celui qui déracine du sol la racine de cette plante, peut en mourir. Ce Midrash rapporte que Réouven est sorti dans le champ pour faire paître l'âne de son père. Alors, il l'a attaché à des Doudaïm et il s'en alla. Quand il revint, l'âne était mort, car il avait déraciné ces Doudaïm. Alors, il les ramassa et les apporta à sa mère. La suite de l'histoire est que Léa s'unit à Yaacov en échange de ces Doudaïm et de cette union est née Issakhar. Tel est le sens du verset : « יִשְׂשַׁכַּר חֲמוֹר גָּרַם - Issakhar est tel un âne osseux », que l'on peut aussi traduire par : « Issakhar, c'est l'âne qui l'entraîna », qui entraîna sa venue au monde.

Question 2

Comment comprendre la réplique de Léa : "Est-ce que cela ne te suffit pas d'avoir pris mon mari, et tu prendrais aussi les Doudaïm de mon fils ?!"

Comment a-t-elle osé lancer une telle réplique à sa sœur qui lui a dévoilé les signes qu'elle avait conclus avec Yaacov, pour ne pas qu'elle ait honte ?! Et que c'est grâce à ce sacrifice de Ra'hel que Léa a pu se marier avec Yaacov !

Réponse 1 : Les commentateurs expliquent que les signes que Yaacov a conclus avec Ra'hel, sont les 3 Mitsvot de la femmes : Nida, 'Hala et l'allumage des bougies de Chabbat. Yaacov a révélé à Ra'hel ces 3 Mitsvot. Et quand Ra'hel a su que Lavan son père avait l'intention de faire rentrer sa sœur sous le dais nuptial, elle ne se contenta pas de lui révéler les signes pour ne pas qu'elle ait honte. Mais en plus de cela, elle le fit sans lui faire savoir qu'il

s'agit de signes particuliers. Elle ne lui fit pas savoir l'enjeu de ces informations, comme au passage d'une discussion.

Dans sa discrétion, son immense piété et sa volonté de ne pas faire honte à sa sœur, Ra'hel se garda de lui dire que ce dont elle lui parlait était en fait les signes qu'elle avait conclus avec Yaacov. C'est pourquoi, Léa avait toujours cru que c'était elle qui devait toujours être mariée à Yaacov et que Ra'hel, qui se maria avec lui en deuxième, lui avait pris son mari !

Et ce qui est le plus remarquable, c'est que même à présent que Léa lui "reproche" lui avoir pris son mari, Ra'hel continue à garder le silence et elle ne lui révèle même pas qu'en fait à l'époque elle lui avait donné les signes qu'elle avait conclus avec Yaacov ! Tel est l'ampleur de son mérite ! (Lev Chalom)

Réponse 2 : Léa avait une Emouna (foi) parfaite en Hachem. Elle savait que tout ce qui arrive dans le monde est issu de la Volonté Divine. Ainsi, même si d'après la logique et selon l'explication naturelle des choses, c'est parce que Ra'hel a donné les signes à Léa que celle-ci a pu se marier avec Yaacov, néanmoins, Léa savait qu'en fait si elle s'était finalement mariée avec Yaacov, c'est que telle était la Volonté Divine. Ainsi, Léa se permit de dire à Ra'hel : « Est-ce que cela ne te suffit pas d'avoir pris mon mari ? »

Certes c'est Ra'hel qui lui a permis "naturellement" ce mariage. Mais en fin de compte, c'est Hachem qui voulait que tout se passe ainsi ! Hachem voulait que Yaacov soit le mari de Léa. Et si ce n'était pas par ce moyen, cela aurait été par un autre moyen.

Aussi, Léa considéra donc que Ra'hel lui avait pris son mari, celui qu'Hachem avait prévu pour elle d'une façon ou d'une autre.

Nous voyons aussi de là la Emouna de Ra'hel qui accepte l'argument et ne le discute pas. Elle tente donc de négocier les Doudaïm en les échangeant avec son tour avec Yaacov.

(Rabbi Yérou'ham Leibovitch de Mir)

Réponse 3 : Bien que Yaacov avait 4 femmes, il avait placé l'essentiel de sa couche auprès de Ra'hel. Et ce pour deux raisons.

La première était que sa femme essentielle, celle qu'il voulait épouser depuis le début, c'était Ra'hel. C'est elle qu'il aimait le plus. Et la deuxième raison était que Ra'hel n'avait toujours pas d'enfants. Et le fait d'augmenter la vie intime avec elle favoriserait naturellement sa possibilité d'avoir un enfant.

Quand Ra'hel demanda à Léa les Doudaïm de son fils, Léa s'étonna. En effet, elle trouva que la Hichtadlout (démarche naturelle) de Ra'hel pour avoir un enfant était exagérée. Ce qui dénotait un manque dans la confiance en Hachem.

C'était le sens de la réplique de Léa. C'était comme une réprimande qu'elle lui adressa : « Est-ce que cela ne t'a pas suffi d'avoir pris mon mari ? » A comprendre dans le sens de : est-ce que cela ne te suffit pas comme Hichtadlout pour avoir un enfant

« de prendre mon mari », c'est à dire, **de partager l'intimité avec lui de façon majoritaire.** Au lieu de partager équitablement

les nuits, tu prends mon mari de façon majoritaire pour assurer les chances de féconder. Et en plus de cela, « tu prendrais aussi les Doudaïm de mon fils ?! » Les Doudaïm étant des plantes fertilisantes. Ne trouves-tu pas qu'il y a ici une Hichtadlout exagérée ? (Ainsi, d'après cette explication, jamais Léa ne lui a reproché d'avoir pris son mari en se mariant avec lui.)

Mais Ra'hel n'a pas compris la profondeur de cette remarque. C'est pourquoi, elle n'a pas répondu à cette question. Elle crut simplement qu'elle lui reprochait d'avoir pris son mari et que maintenant elle veut prendre ses Doudaïm. Aussi, elle lui suggéra de lui céder cette nuit en échange des Doudaïm. (Malbim)

Réponse 4 : Le Ramban a expliqué que les Doudaïm ont 2 propriétés. 1) favoriser la fécondité et 2) susciter le désir dans le couple. Lorsque Ra'hel demanda à Léa de lui donner de ses

Doudaïm, elle pensa que son intention était d'éveiller par ce biais le désir de Yaacov. En effet, c'était le tour de Ra'hel. Aussi, Léa fut pas enterrée auprès de Yaacov. Chacune des 2 raisons à elle lui fit le reproche : « Est-ce que cela ne te suffit pas de prendre mon mari », cette nuit-là. En plus de cela, « tu prendrais aussi les Doudaïm de mon fils », pour augmenter son désir. Même si c'est ton tour, est-ce une raison d'augmenter son désir pour toi **avec les Doudaïm de mon fils** ! (Ainsi, là encore, Léa n'a pas reproché à Ra'hel d'avoir pris son mari au sens simple !)

Et à cette remarque, Ra'hel répondit qu'elle lui céda cette nuit avec Yaacov en échange des Doudaïm. Elle voulait lui signifier par là qu'en fait, elle ne voulait pas ces Doudaïm pour la raison évoquée. Mais pour la deuxième raison : pour pouvoir avoir un enfant. C'est pourquoi, elle est prête à renoncer à son tour et même à le lui céder. Aussi, si elle désire ces Doudaïm, c'est essentiellement pour pouvoir avoir un enfant. (Divré David)

Si on dit (comme dans les réponses 3 et 4) que Léa n'a pas contesté que Ra'hel épouse Yaacov de droit, alors il faudra expliquer les mots : « Est-ce que cela ne te suffit pas d'avoir pris **mon mari** », comme signifiant : tu le considères que comme ton mari et non comme mon mari également. Tu fais comme s'il n'était pas mon mari. Mais c'est aussi mon mari !

Question 3

Sur les mots de Ra'hel : "C'est pourquoi, il se couchera avec toi cette nuit, en échange des Doudaïm de ton fils", Rachi commente : « Puisqu'elle a pris à la légère la couche du Tsadik, elle n'a pas mérité d'être enterrée avec lui » dans la grotte de Makhpela.

Mais qu'est-ce qui contraint Rachi de proposer un tel commentaire ?

Réponse : Quand Léa s'adressa à Ra'hel, elle lui dit : « Est-ce que cela ne te suffit pas **d'avoir pris mon mari**, et tu prendrais aussi les Doudaïm de mon fils ?! » Aussi, dans sa réponse, Ra'hel aurait dû dire : « C'est pourquoi, **prends-le** cette nuit, en échange des Doudaïm de ton fils », pour reprendre le même verbe. Or, on peut constater que Ra'hel a changé l'expression utilisée et elle a dit à Léa : « C'est pourquoi, **il se couchera avec toi...** » Par cette anomalie, la Torah fait allusion que suite à cette épisode, Yaacov se coucha auprès de Léa dans la tombe, et non auprès de Ra'hel. C'est comme si Ra'hel disait à Léa : « C'est pourquoi, il se couchera avec toi dans la tombe, et pas avec moi ». Et ce, parce qu'elle a pris à la légère la couche du Tsadik.

Le Baal HaTourim ajoute que le terme « לכן (Lakhen - c'est pourquoi) » de valeur numérique 100, a la même valeur numérique que « מדה במדה (Mida Bémida) », c'est à dire « mesure pour mesure ». Pour suggérer que mesure pour mesure, pour avoir négligé la couche du Juste, elle fut privée de pouvoir reposer près de lui.

Question 4

Nos Sages enseignent que Ra'hel fut enterrée sur le chemin vers Erets Israël, pour que lorsque les Bené Israël iront en exil, ils passeront devant sa sépulture et ils prieront Hachem par son mérite. Alors, elle intercédait auprès d'Hachem pour que ses enfants puissent dans le futur revenir de leur exil. Ainsi, apparemment, si Ra'hel ne fut pas enterrée dans la grotte de Makhpela auprès de Yaacov, c'était pour qu'elle priât pour les Bené Israël, et pas parce qu'elle a pris à la légère la couche du Tsadik ?!

Réponse 1 : C'est le cumul des 2 raisons qui a entraîné qu'elle ne fut pas enterrée auprès de Yaacov. Chacune des 2 raisons à elle seule n'aurait pas suffi pour entraîner cette conséquence. (Réem)

Réponse 2 : Le fait d'être enterrée dans la grotte de Makhpela auprès de Yaacov aurait été **pour elle** un plus grand mérite. Et son mérite personnel est encore plus précieux que le mérite qu'elle occasionne à ses enfants. Ainsi, pour elle, il aurait été préférable d'être enterrée dans la grotte. Mais à présent qu'elle a perdu ce mérite, elle fut enterrée sur le chemin pour être tout au moins un mérite pour ses enfants. (Gour Aryé)

En effet, même si elle ne méritait plus d'être enterrée dans la grotte, Yaacov aurait pu néanmoins l'enterrer en Erets Israël comme il se doit, et pas sur le chemin. Ainsi, la raison de cette attitude est pour qu'elle soit une aide pour ses enfants. (Beer Bassadé)

Néanmoins, si Ra'hel n'avait pas négligé la couche de Yaacov et qu'elle avait été enterrée près de lui, comment les Bené Israël auraient pu être protégés pendant l'exil pour assurer le retour ?

Réponse 1 : Si Ra'hel n'avait pas négligé la couche de Yaacov, elle aurait certes été enterrée auprès de Yaacov. Et alors, ç'aurait été Léa qui serait enterrée sur le chemin pour être une aide pour les Bené Israël (Sifté 'Hakhamim)

Réponse 2 : Certes Ra'hel aurait été effectivement enterrée auprès de Yaacov. Néanmoins, au moment où ses enfants seraient allés en exil, Hachem lui aurait permis (miraculeusement) de se déplacer vers eux pour être une aide pour eux, pour qu'elle prie pour eux à Hachem. Mais comme elle a négligé la couche du Tsadik, et qu'en conséquence elle ne pourrait pas être enterrée près de lui, alors Yaacov l'enterra sur le chemin sous la Dictée Divine. Pour que les Bené Israël viennent prier sur sa tombe pour qu'elle intercède en leur faveur auprès d'Hachem. Et certes, même si elle avait été enterrée dans la grotte de Makhpela et qu'elle se serait déplacée vers les Bené Israël, sa prière aurait été efficace. Néanmoins, à présent qu'elle est enterrée sur le chemin, et que ce sont les Bené Israël qui se sont présentés vers sa tombe, sa prière a encore plus de poids. C'est pour cela qu'il fallait à présent l'enterrer sur le chemin et pas à l'intérieur même du pays, pour que sa prière puisse avoir plus de force, en faisant en sorte que ce soient les Juifs qui se rendent vers sa tombe, sur le chemin de leur exil. (Divré David)

Remarque de conclusion

Quand Léa va aller aux devants de Yaacov, elle va lui dire : « C'est auprès de moi que tu viendras, car je t'ai mérité (שכר שכרתיך) en échange des Doudaïm de mon fils ».

De cette union sera conçue Issakhar (יששכר). Nom que donnera Léa en disant : « Hachem a donné ma récompense (שכרי) pour avoir donné ma servante à mon mari ».

Les commentateurs se demandent pourquoi justifie-t-elle ce nom ainsi et pas en rapport aux Doudaïm qu'elle a échangées avec sa sœur et qui lui ont fait mérité (שכר) de retrouver Yaacov et de concevoir Issakhar ?

Une des réponses, rapportée dans le Kol Sim'ha, et qui va dans le prolongement de notre étude, est que Léa voulait éviter de donner à son fils un nom dont la justification portait une accusation envers sa sœur. En effet, si elle avait expliqué ce nom en rapport avec le fait d'avoir mérité Yaacov en échange des Doudaïm, cela impliquait que Ra'hel avait négligé la couche du Tsadik en échange de Doudaïm, ce qui lui porterait accusation. Aussi, elle chercha une autre raison pour lui donner ce nom de Issakhar, pour cacher la véritable raison et éviter l'accusation.